

PLEIN CADRE

SUR LA DEX PACA

Chers collègues,

Tandis que les regroupements d'établissements, les mutualisations, l'adaptation des structures d'emploi et les réorganisations se poursuivent, **de nombreux managers se retrouvent dans l'incertitude alors même qu'ils portent au quotidien les transformations de l'entreprise.** La réussite et la transformation de notre territoire reposent sur ses équipes. Aujourd'hui, comme demain, l'engagement de celles et ceux qui encadrent et accompagnent l'entreprise fait toute sa force. La CFE-CGC DEX PACA continuera à porter vos revendications et à préserver votre santé au travail.

LE DIFFICILE MÉTIER DES ROP

Pour pallier aux absences inopinées, les managers de proximité passent beaucoup de temps à effectuer des tournées : le temps consacré au management s'en trouve réduit. Les évolutions et les transformations s'enchaînent tandis que la charge mentale augmente.

La CFE-CGC DEX PACA accompagne les managers opérationnels à travers les CSEE et bilatérales avec la direction régionale et les directions d'établissement. Elle vérifie l'évaluation systématique de l'impact de toute évolution de l'organisation sur la charge de travail des managers, de l'adaptation des effectifs aux besoins réels de l'activité et demande à ce qu'un suivi transparent et régulier de la charge de travail soit régulièrement assuré.

La CFE-CGC Groupe La Poste a obtenu au niveau national pour les ROP a minima 400 promos vers le 3.2 en 2026 après les 291 en 2025 dans le cadre de l'accord BSCC. Pour rappel, l'article 4.10 de l'accord pour les agents et les encadrants de la distribution et du traitement précise que « *LES ROP QUI ENCADRENT UNE EQUIPE DE PLUS DE 12 POSTIERS RELEVANT DU NIVEAU 3.2.* »

Depuis la signature de cet accord le 27 juin 2025, la BSCC a usé de tous les artifices pour ne pas l'appliquer. La CFE-CGC Groupe La Poste l'a affirmé : elle se mobilise avec détermination pour faire respecter les accords qu'elle a négociés et signés. **L'accès au niveau 3.2 pour les ROP demeure une revendication majeure portée et défendue par la CFE-CGC Groupe La Poste.**

La Direction ne doit plus opposer de quotas de promotion. Au niveau de notre DEX, cela se traduit par 53 promotions III.2 en 2026 dont 17 supplémentaire obtenues après notre action.

PROTECTION JURIDIQUE

Suite à plusieurs affaires récentes impliquant des cadres au sein de notre DEX, **nous vous rappelons l'importance d'être couvert par une protection juridique.** Sans celle-ci, les conséquences peuvent être dramatiques et coûteuses ! Toujours attentifs à vos besoins, la CFE-CGC Groupe La Poste travaille à vous proposer **un service sur-mesure d'accompagnement juridique, d'assistance et de résolution de litiges.**

Ainsi, en cas de litige, **vous bénéficierez d'une négociation amiable par votre juriste dédié, une prise en charge des frais & honoraires (avocat, huissier, expert, ...) et un libre choix de l'avocat. Votre juriste dédié vous accompagnera tout au long de la procédure amiable ou judiciaire en cas de procès.**

Les domaines couverts sont la protection pénale et civile ainsi que la protection sociale et prud'homale.

Tout adhérent bénéficie de cette protection juridique complète sans délai de carence ni franchise. Elle s'applique à partir de l'adhésion et ne peut couvrir les faits déclenchés antérieurement.

Pensez à vous protéger avant qu'il ne soit trop tard ! Les délégués syndicaux (cf. ci-contre) se tiennent à votre disposition pour vous apporter davantage de précisions.



ACTIVES SOCIALES ET CULTURELLES (ASC)

Suite à de nombreuses demandes de faire perdurer l'offre sport et activités artistiques, notre CSE a décidé de la prioriser. Ainsi, elle permet au postier ainsi qu'à leurs ayants droit de bénéficier d'une **participation financière annuelle à hauteur de maximum 70€ pour tout postier actif** présent dans l'entreprise au moment de la demande, pour tout postier en situation de handicap, pour tout enfant de postier rattaché au foyer fiscal et pour tout enfant en situation de handicap. Pour cette première année, **le CSE DEX PACA** n'inclut pas les conjoints pour une raison de sécurité financière.

La CFE-CGC Groupe La Poste est depuis longtemps **opposée à l'application du quotient familial pour la plupart des ASC**. Ainsi, nous avons porté notre revendication à de nombreuses reprises et cette offre est finalement ouverte aux familles sans condition de ressources.

Les demandes sont à faire du **01/09/2026 au 31/12/2026**.
Le dossier devra être complété sur le site du **CSE E DEX SUD PACA « Edenred »**.



AUTRES AVANTAGES EN COURS & À VENIR

L'offre cinéma en cours jusqu'au **31/12/2026** vous permet de bénéficier de 4 places supplémentaires avec une réduction de **4€ par ticket**. Deux nouvelles offres sont en cours d'élaboration afin de faire bénéficier les postiers de la DEX PACA d'un **chèque cadeau Noël** (d'un montant probablement supérieur à 2025) ainsi que d'un **chèque culture** début 2027. Enfin, une réflexion est engagée pour mettre en place des **chèques cadeaux pour toute naissance et départ en retraite**.

La CFE-CGC Groupe La Poste, c'est le syndicat des cadres et des encadrants. Nous défendons un syndicalisme de dialogue, exigeant et constructif. Comme le colibri, nous croyons à la force de l'engagement, courageux et constant. À La Poste, nous sommes présents partout, au plus près du terrain. Votre soutien et vos retours sont précieux : ils nous permettent d'agir encore plus efficacement dans les instances et auprès de la direction.



N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER OU À REJOINDRE NOS ACTIONS.
ENSEMBLE, FAISONS VALOIR LA VOIX DES CADRES.

100%
CADRES

100%
VOUS

VOS INTERLOCUTEURS
CFE-CGC GROUPE LA POSTE

DEX SUD PACA

J-C. HENRIET
07 60 88 08 34
jean-charles.henriet@laposte.fr

O. DUTHOO
06 66 21 25 49
olivier.duthoo@laposte.fr

L. DUVAL
06 19 20 15 10
ludovic.duval@laposte.fr

T. REY
06 62 15 57 69
thierry.rey@laposte.fr

S. GARNIER
06 25 85 06 36
sebastien.garnier@laposte.fr

J-E. BAUTISTA



**CFE
CGC**
Groupe La Poste